

Procès-verbal de l'**assemblée extraordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive le **vendredi 9 août 2024 à 12 h**, par visioconférence.

Sont présents formant quorum :

Madame Geneviève Héon, présidente et conseillère de la Ville de Longueuil  
Monsieur Marc-Antoine Azouz, conseiller de la Ville de Longueuil  
Madame Rolande Balma, conseillère de la Ville de Longueuil  
Madame Nathalie Delisle, conseillère de la Ville de Longueuil  
Madame Affine Lwalalika, conseillère de la Ville de Longueuil  
Monsieur Sylvain Joly, conseiller de la Ville de Longueuil  
Madame Louise Dion, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville  
Madame Lise Roy, conseillère de la Ville de Boucherville  
Madame Pascale Mongrain, mairesse de la Ville de Saint-Lambert

Sont absents :

Madame Doreen Assaad, vice-présidente et mairesse de la Ville de Brossard  
Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté  
Monsieur Nicholas Kaminaris, représentant des usagers du transport en commun

Sont également présents :

Monsieur Alain Dufort, directeur général  
Maître Claudine Cormier, chef affaires juridiques et secrétaire corporatif adjoint  
Madame Pascale Denis, directrice Finances et trésorière

## **1. OUVERTURE**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

### **1.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-118**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Louise Dion, appuyé par Pascale Mongrain :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **1.3 Période de questions du public**

Il est tenu une période au cours de laquelle des personnes peuvent poser des questions et durant laquelle la présidente lit et répond aux questions qui ont été reçues via le site Internet du RTL. Aucune question n'est posée ou reçue.

## **2. RÉSOLUTION NUMÉRO 24-119**

### **Nomination du secrétaire corporatif**

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction ressources humaines datée du 5 août 2024 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale datée du 6 août 2024 ;

Il est proposé par Sylvain Joly, appuyé par Pascale Mongrain :

DE NOMMER, conformément à l'article 46 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01), Me Catherine Bouchard à titre de secrétaire corporatif du RTL à compter du 21 octobre 2024, pour une durée indéterminée.

DE MANDATER le directeur général à signer le contrat de travail de Me Bouchard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3. CLÔTURE

#### 3.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-120

##### **Levée de l'assemblée- prochaine assemblée 5 septembre 2024**

Il est proposé par Louise Dion, appuyé par Nathalie Delisle :

DE LEVER la présente assemblée. Il est 12 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Geneviève Héon, MBA, ASC  
Présidente

---

Me Claudine Cormier  
Secrétaire corporatif adjoint